

Notre Force  c'est l'Amitié

# Agir

LE JOURNAL POUR MILITER



**VIE LIBRE**  
LA SOIF D'EN SORTIR

## Organisation et fonction

Édito

**Notre Mouvement** ..... **3**

Organisation

**Structuration du mouvement** ..... **4**

**Le fonctionnement du mouvement** ..... **5**

**Rôle des comités** ..... **6**

**Rôle des responsables (et de leur adjoint)** ..... **7**

**Rôle des secrétaires (et de leur adjoint)** ..... **8**

**Le rôle du trésorier (et de son adjoint)** ..... **9**

**Rôle des délégués** ..... **10 & 11**

Vie du mouvement

**Formation** ..... **12**

**Communication** ..... **13**

**Action représentative** ..... **14**

**La perte d'adhésions à Vie Libre : arrêtons l'hémorragie !** .. **15**

AGIR N°211 – 1<sup>er</sup> trimestre 2009 - 1500 exemplaires

**Directeur de publication** : René Delahaye

**Comité de rédaction** : Maurice Brunon, Christiane Cambot, René Delahaye, Christian Falcy, Malika Haddar, Jacques Janusz, Alain Le Sieur, Bernard Mouthon, Vincent Pluquet, Yves Pouly

**Rédaction-administration** : 8 impasse Dumur 92110 Clichy

 01 47 39 40 80  01 47 30 45 37

**Site internet** : [www.vielibre.org](http://www.vielibre.org) **E-mail** : [vielibrenational@vielibre.org](mailto:vielibrenational@vielibre.org)

**Mise en page** : Direct Graphic - 5 rue Hélène 75017 Paris

**Imprimerie** : Delcambre - BP 389 - 91959 Courtaboeuf Cedex

# Notre Mouvement

**Vie Libre n'est pas seulement une Association de buveurs et buveuses guéris mais se définit comme un « Mouvement » largement ouvert à tous ceux qui veulent la santé et la libération des malades et de leurs familles.**

► Notre Mouvement invite ses adhérents à devenir « Acteurs » pour porter ensemble les valeurs fondamentales de la charte et les objectifs stipulés dans nos statuts. Nos adhérents sont appelés à être « Militants » par leur participation, la prise de responsabilités dans le cadre de la vie de notre Mouvement.

Cette dynamique militante doit se traduire par un investissement de chacun d'entre nous afin que notre Mouvement puisse vivre. La prise de responsabilités est non seulement nécessaire à sa survie mais elle peut permettre aux militants qui en prennent, de s'épanouir et retrouver pour certains leur dignité et leur équilibre.

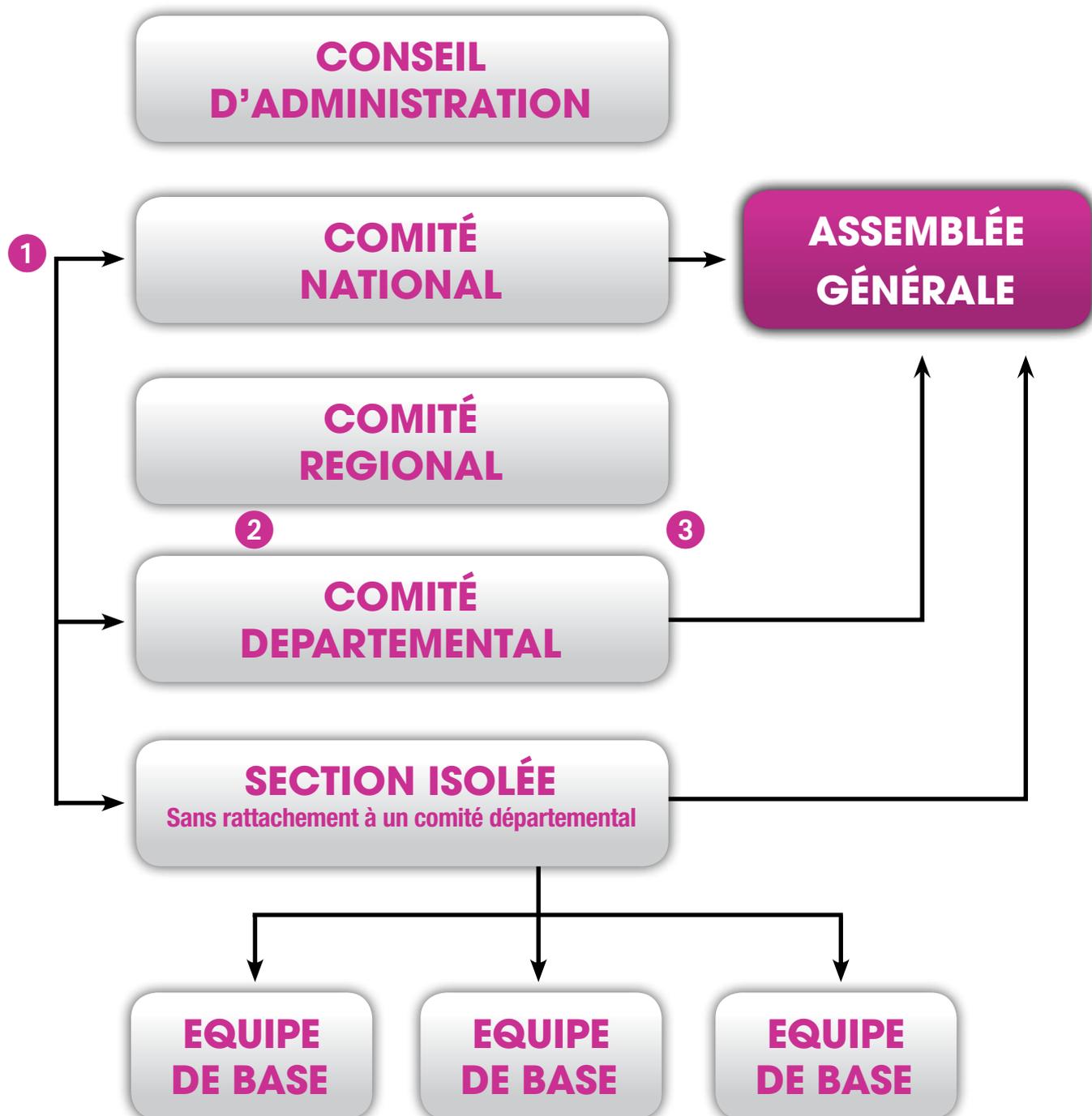
Notre Mouvement doit vivre et n'oublions pas qu'il est le corps représentatif des malades dans la société. Nous sommes, certes, tous des bénévoles et si, pour certains, le bénévolat se perd,

**IL NE FAUT PAS OUBLIER QUE  
NOUS AVONS ÉTÉ AIDÉS À DES MOMENTS DIFFICILES  
DE NOTRE PARCOURS**

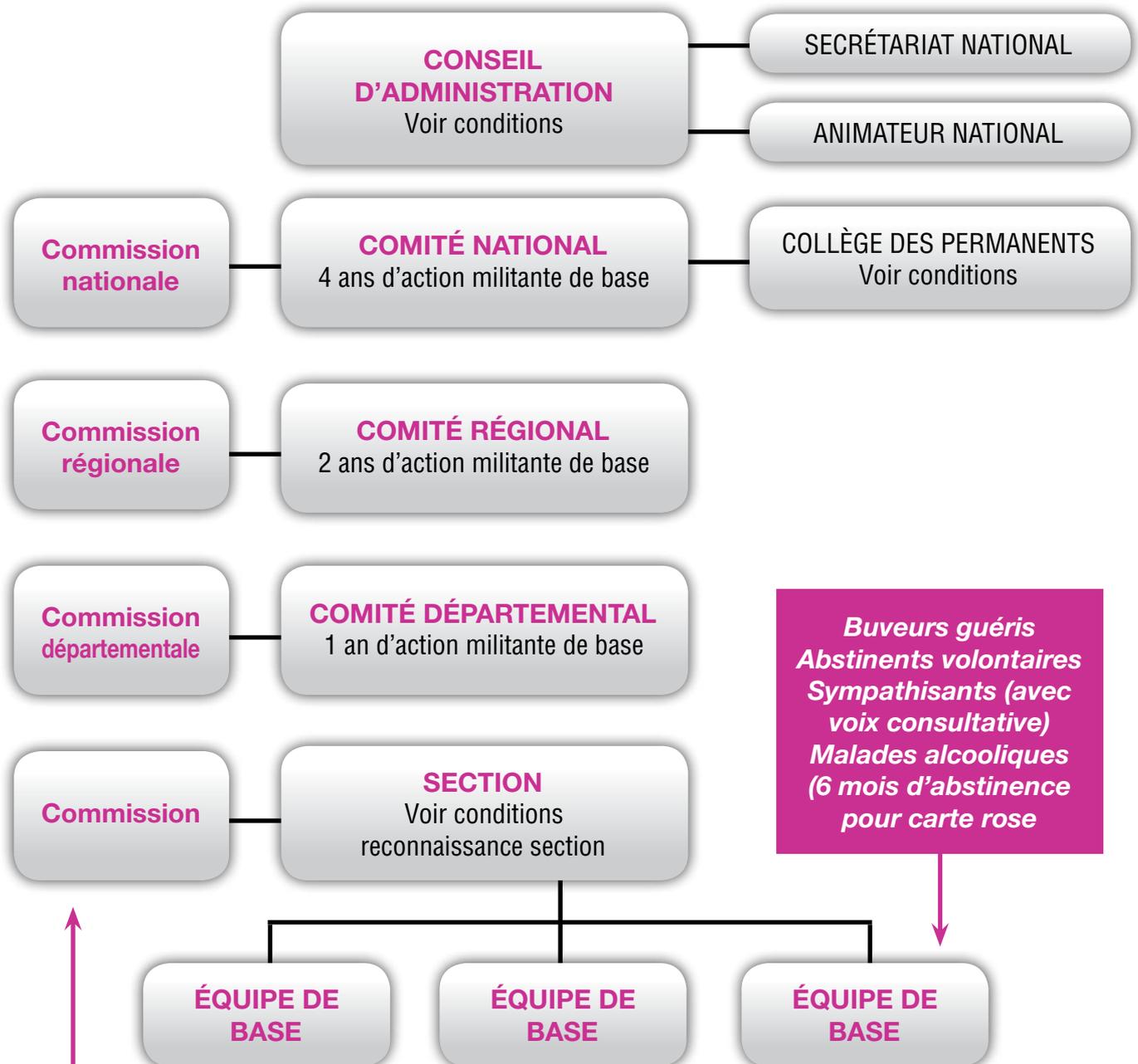
et sachons à notre tour aider et ceci toujours dans l'Amitié et la Solidarité qui font la force de notre Mouvement.

**Marcel RATZEL**

## Structuration du mouvement



# Le fonctionnement du mouvement



Les commissions Femmes, Jeunes, Prisons, et autres sont mises en place par les structures qui en sentent la nécessité pour l'action. Elles se mettent en place sous le contrôle moral et financier et avec les objectifs qu'elles définissent.

## Rôle des comités

### Section, Département et Région

**Les comités, élus à tous les niveaux suivant les critères définis par le règlement intérieur, sont responsables de l'animation de leur structure et, pour cela, élisent un bureau qui est chargé d'appliquer les décisions et de faire des propositions.**

► Le rôle de ces comités est la responsabilité morale et financière de la structure qu'ils animent. Il y a dans cette responsabilité plusieurs points : garantir l'esprit du Mouvement, coordonner l'action et maintenir le lien entre les différentes structures, le contrôle financier, la formation, la communication, le développement, etc....

#### GARANTIR L'ESPRIT DU MOUVEMENT

L'article 2 des statuts et le règlement intérieur (reflet de la charte) définissent bien cet esprit. « *De mener une action fraternelle près des buveurs et de leur famille afin de les renseigner utilement sur les thérapeutiques existantes actuellement, de diriger les malades vers les services compétents, de les aider au cours de leur traitement et après celui-ci de faciliter leur réinsertion familiale, professionnelle, civique et sociale* », ensuite « *de susciter, parmi les membres de l'association, une collaboration personnelle effective à tous les services d'entraide du Mouvement, de travailler sur tous les terrains à la promotion, à la défense des victimes de l'alcoolisme et à la sauvegarde de leur famille* ».

Ce que le règlement intérieur résume en disant « *de maintenir dans l'unité, l'esprit du Mouvement qui comporte notamment la nécessité de :*

- Centrer l'action sur la promotion humaine et sociale des buveurs et de leur famille,*
- Avoir un sens révolutionnaire, dans le sens du bien commun et de la libération de l'homme. »*

Coordonner l'action et maintenir le lien entre les différentes structures. Que ce soit au niveau de la section, du département ou de la région, le comité doit coordonner l'action des différentes équipes qu'elles soient équipes de base, des sections ou des départements. Il doit aussi maintenir l'unité entre ces différentes équipes. Pour que celles-ci existent, il faut que chaque représentant puisse exprimer son opinion en toute liberté, que les décisions prises tiennent compte de ces expressions, qu'il puisse y avoir d'autres rencontres (loisirs) où chacun peut découvrir l'autre sous différents aspects. Il faut que chacun ait le sentiment de travailler dans un même objectif.

#### LE CONTRÔLE FINANCIER

Toutes nos actions, quel que soit le niveau, demandent un financement. Il faut que chaque trésorier de comité fasse le point, à chaque réunion, sur les dépenses et les rentrées. Sans qu'il y ait le moindre soupçon sur la gestion, il faut que les membres des comités puissent poser des questions sur des points précis. Par exemple, ce mois combien y a-t-il de frais de transport ou le loto que nous avons organisé a rapporté combien et combien avons nous investi, etc...

Le trésorier et son adjoint ne doivent pas rester seuls. S'intéresser à leur travail démontre l'importance que les finances représentent pour tous. C'est aussi, en fin d'année, pouvoir vérifier la politique menée par la structure. Combien avons nous investi pour les malades, les

loisirs, la formation ? La comparaison de ces chiffres peut nous donner la réalité de la politique développée par la structure.

#### LA FORMATION

Avons-nous le souci de développer la formation des membres du Mouvement par les réunions, les journées d'étude, les stages nationaux ?

#### LA COMMUNICATION

La structure a-t-elle le souci de faire connaître l'association dans les différents médias ? Mais aussi de faire percevoir aux adhérents les différents journaux ou documents de notre association leur permettant de mieux comprendre nos objectifs.

#### LE DÉVELOPPEMENT

Tout d'abord, l'action d'aide auprès des malades alcooliques, puis l'action de promotion doivent permettre aux structures existantes de maintenir ou de développer le nombre d'adhérents existants.

On doit s'interroger aussi au niveau des actions pour voir si des équipes de base qui se sont bien développées ne peuvent devenir des sections ou si on ne peut pas développer de nouvelles équipes.

Au niveau départemental ou régional, faire la géographie de l'implantation de Vie Libre dans son secteur. Voir aussi les structures existantes, si les adhérents n'habitent pas des secteurs non développés et si on ne peut pas, à partir d'eux, démarrer des équipes.

# Rôle des responsables (et de leur adjoint)

## Au sein des comités de sections, départements et régions

► Il est certain que le responsable apparaît souvent comme le représentant de la section en raison du mandat reçu du comité ; dans son rôle officiel auprès de tous les organismes sociaux, culturels, médicaux, publics et syndicaux..., il doit avoir constamment présente à son esprit la dimension « nationale » (Mouvement reconnu d'utilité publique) s'appuyant sur la force du témoignage et de l'action.

S'il doit se savoir l'âme de la section, il ne peut en être les bras, aussi le responsable doit centrer son action sur les personnes, cela veut dire qu'à partir de la connaissance de la maladie alcoolique et de ses conséquences, ainsi que de l'aspect humain et social du problème, son rôle essentiel est de faire en sorte que **l'animation soit collectivement assumée en équipe dans chacune des activités de la section** – réunions, secrétariat, trésorerie, formation, information et propagande, diffusion de journaux et brochures, femmes, jeunes, équipes de base, loisirs, etc.

S'il se sent responsable de toute la section, il doit être particulièrement attentif aux équipes de base et à toute la vie qui s'y exprime, **les encourager par l'amitié, la solidarité**, l'action menée, son rôle de coordination des actions et activités diverses lui demande d'avoir le souci du travail en équipe, soutenant en cas de besoin l'action de tel ou tel responsable de fonction ou activité en difficulté, la suppléance ne devant en dernier ressort n'être que tout à fait passagère.

Il a le souci de la montée des autres et se prépare à transmettre ses fonctions dès que possible, alors en vrai démocrate il reprendra sa place de simple militant s'il le faut. Il est indispensable que l'élection d'un responsable de section soit surtout dictée par le sentiment de sécurité qu'il apporte, tant sur le plan du témoignage, de l'esprit et de l'action du Mouvement.

Nous constatons combien il est indispensable à la fonction du responsable une conscience précise de la Charte, de l'esprit et de la formation Vie Libre. Cela veut dire que le responsable doit personnellement faire l'effort de formation nécessaire, afin de bien connaître sur quelles valeurs de référence il assume son rôle, ceci aussi et surtout afin d'en être garant et le défenseur devant tous. Ses efforts d'une formation toujours plus grande l'amèneront à situer la dimension de son action à un niveau national pour aider les autres à bien

saisir les orientations, positions et actions menées par le Mouvement tout entier à travers les structures, dont il saura faire comprendre l'importance et l'aspect de soutien et de promotion des personnes. En un mot, il doit agir de façon à ce que toute la section se sente concernée par les moyens de formation.

Un des soucis permanents du responsable est de veiller à ce qu'il soit fait une application exacte des règles que le Mouvement s'est donné (statuts, règlement intérieur en vigueur) et ce, particulièrement dans les assemblées générales et à chaque fois qu'un mandat statutaire est en cause, qu'il ait bien conscience que **la structure est au service du Mouvement**, avec le souci particulier de l'action, de la promotion des malades alcooliques et de leur famille. **Il doit vivre et faire vivre l'esprit du Mouvement.**

Là où n'existe pas de comité départemental, il se tient en rapport étroit avec le délégué régional qu'il n'hésitera pas à questionner en cas de nécessité ou de situation délicate à solutionner - il se refusera à prendre toutes initiatives qui seraient contraires aux objectifs et à l'esprit du Mouvement affirmés dans les Assemblées Générales nationales.

**Il n'est pas le « caïd », le « super-militant »**, mais par son attention aux personnes, il veillera au cours des réunions de toute nature à ce que soit respectée l'expression de tous (sans pour autant animer la réunion, action réservée à une équipe). Il veillera aussi au respect dû à toutes personnes, même à celles qui peuvent s'opposer à l'action du Mouvement. Dans ses relations avec le secrétaire, il doit être compréhensif et lui apporter son soutien dans un esprit de travail en équipe, il devra être informé de toutes les correspondances et de toutes les questions échangées au nom de la section et qui l'engagent. Il invitera le secrétaire à bien tenir les délais des divers travaux de secrétariat, comptes rendus de réunions mensuelles, de comité de section, rapport annuel d'activités, en vue des assemblées générales et aussi des diverses demandes de subventions.

Auprès du trésorier, il devra se montrer exigeant quant à la régularité de toutes les opérations de trésorerie, inviter le trésorier à faire chaque mois, devant le comité de section, le point sur la situation financière, sur le nombre de non-renouvellement éventuel, provoquant le cas échéant une

révision d'activités à ce niveau. Il doit être le soutien efficace du trésorier en esprit d'équipe pour permettre à celui-ci de poser, si besoin est, des points d'interrogations tant au plan des cotisations qu'à celui de chacune des activités du Mouvement. Il doit être attentif pour que le bilan soit donné à la section ainsi que le budget prévisionnel dans les délais voulus.

Au sein de son équipe de base, le responsable de la section se situera comme un simple militant au niveau de ses coéquipiers et principalement des nouveaux venus. Il évitera de faire état de ses connaissances générales et veillera à ne pas court-circuiter l'animateur de la réunion, il acceptera comme les autres sa part d'action.

### AU PLAN DÉPARTEMENTAL OU RÉGIONAL

Ce qui est dit du responsable de section est valable dans l'ensemble au plan départemental ou régional dont toutes les questions doivent être abordées dans une vision nationale de l'action de guérison et de promotion des victimes de l'alcoolisation du milieu populaire.

Le responsable départemental ou régional doit être dégagé des autres fonctions afin de ne pas alourdir son action, préserver son équilibre familial et personnel, permettre la promotion des autres et donner le meilleur de lui-même. Pilier de la structure nationale avec juridiction départementale ou régionale, il doit veiller particulièrement à ce que tout ce qui est fait, engagé et établi juridiquement au sujet des membres actifs, des élections au CD, CR, le soit dans le respect total des statuts et du règlement intérieur que le Mouvement s'est donné.

Tout ce qui est dit pour le responsable est valable pour son adjoint. Ils doivent travailler en unité et en partage des responsabilités et des actions, acceptant d'être remis en cause par la base. Dans tous les domaines et à tous les niveaux, il sera respectueux des fonctions de chacun des membres des comités de sections, départementaux ou régionaux et mettre réellement en action la devise forte de notre Mouvement Vie Libre :

**« NOTRE FORCE C'EST NOTRE AMITIÉ »**

## Rôle des secrétaires (et de leur adjoint)

### Au sein des comités de sections, départements et régions

► Dans sa fonction au service de l'action pour la guérison des buveurs, le secrétaire qu'il soit de section, de CD ou de CR, a conscience de sa responsabilité envers tout le Mouvement, dont il doit, au travers de son action quotidienne, saisir l'aspect national. En effet, quel est l'élément de la structure du Mouvement qui n'a pas inscrit sur ses entêtes le label « *reconnu d'utilité publique* » ? Comment pourra-t-il assurer son rôle s'il manque de faire équipe avec le responsable de la section, avec le trésorier et les autres membres du bureau ? La liste des adhérents et leur évolution ne sera-t-elle pas très importante dans la révision d'activités et à cause des liens à établir entre les uns et les autres ? Il est certain qu'un fichier bien tenu peut permettre de reprendre le contact avec ceux que l'on ne voit plus. Avec le responsable, il s'inquiète des absences aux réunions de comités de sections, et de la marche des équipes de base. Il ne peut pas exclure de sa pensée que son action administrative a une nature profondément humaine. En effet, n'est-ce pas à cause de telle ou telle expression recueillie en réunion, ou telle ou telle situation, qu'il découvrira souvent la souffrance des autres, et qu'en équipe avec le bureau et le comité de section, il aidera à trouver la solution ou la position qu'il conviendra d'adopter éventuellement.

8

Tout à fait conscient qu'un traitement n'est qu'un aspect de la guérison du malade, son effort d'action devra tendre toujours, en équipe avec son comité, à favoriser la formation de tous les membres de la section, par tous les moyens que propose le Mouvement : journées d'étude, liens avec les collectivités locales, avec tous les organismes qui assurent la représentation et la défense des personnes du milieu populaire. Ayant le sentiment profond

de sa responsabilité vis-à-vis de tout le Mouvement, n'aura-t-il pas le désir de se mieux former, notamment en participant aux stages organisés par le national ? Ne serait-ce pas pour lui un élément très sérieux pour apporter à sa fonction dans le Mouvement et en définitive à tous les buveurs, plus d'efficacité et encore plus d'amitié ? Militant de base, participant d'une équipe, pourra-t-il longtemps tenir sa fonction et son action, si celle-ci n'est pas portée en dialogue et partagée en foyer ? Ne pouvant et ne voulant pas tout faire, n'aura-t-il pas le souci de mettre le plus possible de personnes dans l'action ? N'étant ni un super-militant, ni un surhomme, il aura à tenir compte de son foyer dont l'équilibre lui sera précieux dans la manière de mener son action.

Précis autant que possible dans son travail, soucieux du respect qui est dû à toute personne, il sentira tout le sens humain qui, à travers les écrits, tisse la trame d'une action merveilleuse de guérison et de promotion des buveurs. S'il ne peut tout faire, n'aura-t-il pas à veiller à ce que les comptes rendus de réunions puissent être faits par d'autres personnes, qu'il pourra aider à garder l'exactitude des faits et des interventions ? N'est-ce pas là aussi un moyen pour lui de favoriser la promotion, tout en préparant la relève. Beaucoup d'autres choses se disent en journées d'étude pour les membres des bureaux, des comités, elles ne peuvent y être toutes rapportées, ne fallait-il pas esquisser cette perspective morale et humaine de l'action des secrétaires ?

Sur le plan purement administratif, la tâche du secrétaire de section comprend également :

- Dans le cas d'une section isolée, il envoie chaque mois au national le compte rendu des réunions de sec-

tion. Ainsi qu'au CD et au délégué régional s'il y en a.

- Il assure le courrier officiel de la section.
- Il inscrit sur un cahier les comptes rendus mensuels
- Il doit assurer en équipe avec le bureau, le compte rendu annuel des activités de la section, en se servant des comptes rendus mensuels.
- Il tient à jour les archives, les éléments administratifs, Agir, Libres, fiches, statuts, règlement intérieur (dont il doit avoir une connaissance exacte) et toutes modifications intervenues et bien entendu le double de tout courrier.
- Il adresse au national sous huitaine le compte rendu de l'assemblée générale, comportant l'élection des membres du bureau et du tiers sortant du comité de section, il précise également dans ce compte rendu les noms des membres accrédités aux signatures des comptes, selon les instructions reçues et doit le faire signer par les membres du bureau élu.
- Pour la reconnaissance de la section, il veillera à constituer le dossier en prenant soin de se conformer aux renseignements donnés à cet effet.
- Il doit avoir le souci de mettre son adjoint au courant de ses activités de secrétariat.
- S'il existe un CD, il est constamment en contact avec le CD, avec lequel il doit collaborer en toute amitié.
- Au niveau départemental et régional, les responsabilités sont les mêmes à part qu'elles s'adaptent à leurs secteurs :
  - Compte rendu départemental ou régional ;
  - Suivi et développement des sections ou départements ;

Il doit être en contact avec la région ou le national par le délégué national à la région, etc.

# Le rôle du trésorier (et de son adjoint)

## Au sein des comités de sections, départements et régions

L'action du Mouvement repose essentiellement sur le bénévolat. Donner de son temps gratuitement pour aider d'autres personnes, c'est beau, c'est généreux... Mais la vie d'une section c'est aussi les déplacements, le téléphone... Il faut que les militants puissent se former, qu'ils disposent de documentation. C'est le siège des structures qui est loué... et les frais de chauffage, d'électricité, etc.

► Bref, si un couple ou une famille ne vit pas seulement « d'amour et d'eau fraîche », il en va de même à Vie Libre. L'argent est nécessaire. Et dès que l'on dispose de fonds publics (subventions), de fonds remis par les adhérents (cotisations, dons, recettes provenant d'activités), il faut une gestion rigoureuse... C'est l'action du trésorier.

### MILITANT DANS L'OMBRE

Le trésorier assume une tâche très importante, indispensable, dans une grande discrétion... Durant plusieurs heures par mois, il est « dans les chiffres », seul ou avec son adjoint. Au cours des réunions de comité, ce n'est pas souvent lui qui est le mieux écouté quand il donne les comptes du mois ou du trimestre et même quand il expose des problèmes ou des difficultés de la trésorerie (par exemple un retard ou une baisse des subventions). Sous prétexte qu'on lui « fait confiance », on oublie que la trésorerie concerne les membres du comité au même titre que les objectifs d'action, le fonctionnement des équipes de base, etc.

### FORMATION

Le trésorier de section est un militant qui a un grand pouvoir : celui de bloquer le fonctionnement de tout le Mouvement. S'il ne transmet pas les bilans dans les délais prévus, il retarde, il bloque, le

bon fonctionnement des structures, car ce sont alors ces structures qui n'ont pas les éléments nécessaires pour faire leurs propres bilans. Le trésorier se forme en étant trésorier adjoint et en collaborant avec le trésorier... Cela peut être un ancien trésorier qui a voulu laisser la place à un plus jeune et qui l'aide à se « mettre en route ». Il y a des journées d'étude départementales ou régionales, des sessions nationales... de formation des trésoriers. Etre bon trésorier, alors qu'à une époque, à cause de l'alcool, on était un mauvais gestionnaire de son propre budget, c'est cela aussi, la promotion après la guérison.

### MISSIONS

En premier lieu, la préoccupation du trésorier de section et de son adjoint, est l'encaissement des cotisations, cela conditionne l'établissement des relevés, leur envoi immédiat au national, ensuite au département et à la région, accompagnés des règlements correspondants à chacun. C'est donc à partir de ce travail de base que la section et le département seront crédités au niveau national des voix qui leur reviennent pour le Conseil national. La date limite d'envoi au national, avec le règlement, est le 30 juin. Dépositaire de la confiance des membres du comité, il devra être le seul en possession de la caisse et des chèques bancaires. Pour éviter toute co-

signature d'avance, il est conseillé de prévoir les règlements à effectuer et la signature des chèques au cours des réunions de comité. Chaque fois qu'il se réunit, il lui appartient de donner aux comités une situation de la trésorerie et d'informer les membres des questions qui se posent à lui. Chaque trimestre, il devra adresser au comité départemental les totaux des recettes et des dépenses à toute fin de récapitulation.

L'action du trésorier se situe donc selon deux axes bien précis :

- 1) Le contrôle et la gestion de la trésorerie avec le bilan annuel des recettes et des dépenses,
- 2) L'établissement des prévisions budgétaires en recettes et en dépenses dont il aura étudié tous les postes pour l'année qui vient.
- 3) Il devra aussi chaque année faire contrôler ses comptes par le commissaire aux comptes. Pour cela, il faut en premier lieu qu'il ait tous les justificatifs des recettes et des dépenses ; ensuite un cahier de comptes en colonnes (suivant la norme du questionnaire financier).

**Envoyer ensuite au national, ce questionnaire financier visé par le délégué national à la région.**

## Rôle des délégués

**Membre par obligation d'une équipe de base, profondément imprégné de l'esprit du Mouvement, le délégué assume, dans l'amitié et la modestie, les responsabilités qui lui sont confiées dans un souci très affirmé du respect des décisions de son comité.**

### DEPARTEMENT

**Article 5 du règlement intérieur :** Le comité de section élit parmi ses membres pour trois ans par bulletin secret ses représentants au comité départemental. Ceux-ci devront avoir un minimum d'un an de militantisme de base. La section est représentée au comité départemental par, jusqu'à 20 membres actifs, deux délégués et un suppléant nominativement élu qui a les droits et les mêmes devoirs que le titulaire en l'absence de celui-ci y compris le droit de vote dans toutes les structures. Au-dessus de 20 membres actifs, par trois délégués titulaires et 2 suppléants jusqu'à 40 membres ; par quatre délégués titulaires et 3 suppléants jusqu'à 60 membres ; par 5 délégués titulaires et 3 suppléants jusqu'à 110 membres et ensuite par un délégué supplémentaire par tranche de 50 membres actifs.

**Article 9 du R.I. :** Le comité départemental élit pour trois ans par bulletin secret, « à la majorité absolue à deux tours, s'il y a un troisième tour, la majorité relative sera requise, en cas d'égalité des voix, le plus ancien militant sans discontinuité dans le mouvement est élu », ses délégués au comité régional. Ceux-ci devront avoir un minimum de deux années d'action militante de base.

Jusqu'à 100 membres actifs, 2 délégués et 2 suppléants ; plus un délégué et un suppléant de 101 à 500 membres actifs. Plus un délégué et un suppléant au-dessus de 500 membres actifs.

### REGION

**Article 12 du R.I. :** Un comité régional doit être mis en place dès qu'il existe trois comités départementaux. Le comité régional élit chaque année son bureau composé de 6 membres, plus un par tranche de 10 délégués siégeant au comité régional, à la majorité absolue à deux tours, s'il y a un troisième tour, la majorité relative est requise.

### DELEGUE NATIONAL A LA REGION

Afin que les élections se déroulent le plus démocratiquement possible, la région communique aux

comités départementaux et aux sections isolées les curriculum-vitae des candidats retenus afin de faciliter la responsabilité du choix. Pour les régions à deux délégués, il est bon qu'il y ait entente préalable sur l'origine géographique afin d'éviter les rivalités locales et départementales. Pour ces régions, il serait souhaitable d'avoir une femme et un homme. La détermination du nombre des délégués se fait à partir des cartes de membres actifs adultes réglées au secrétariat national avant le 31 juillet de l'année en cours. La recherche des candidats se fera parmi les membres élus des comités de sections, après avis favorable desdits comités et des comités départementaux concernés. Il doit y avoir plus de candidats que de postes à pourvoir afin de rendre les choix effectifs.

L'élection du ou des délégués se fait à partir des candidats préalablement acceptés au cours d'un comité régional, au vu du curriculum-vitae Vie Libre. Elle s'effectue de la manière suivante :

- 1) L'appel aux candidatures sera lancé par le comité régional ou le délégué national ou le permanent.
- 2) La recherche des candidats et leur élection se feront pour le collège « titulaire » et pour le collège « suppléant » (vote séparé) au niveau de la section, puis du comité départemental. Ce vote doit figurer à l'ordre du jour de la réunion.
- 3) Vote au niveau régional par mandat (1 mandat est égal à 10 cartes roses). Ce vote se fait à bulletin secret.

Le délégué national est élu pour trois ans. L'ensemble des délégués, toutes régions confondues, est renouvelable par tiers tous les ans et rééligible. Il prend ses fonctions au cours du Conseil national de l'année de son élection.

Non-cumul : Extrait de l'article 13 du R.I. : Le délégué national et son conjoint ne peuvent en aucun cas cumuler une autre responsabilité dans le Mouvement Vie Libre au niveau région, département ou section.

Le comité national est composé des délégués élus

par les régions et six permanents élus par leur collège ainsi que leur conjoint.

## SUPPLEANT

Chaque région Vie Libre doit élire en même temps et de la même manière que le délégué national, son suppléant. Celui-ci n'entre en fonction qu'en cas de vacance du poste du titulaire sur convocation du bureau national. Il aura les mêmes droits que le titulaire du poste pendant l'absence de celui-ci. Le suppléant est tenu au courant des comités nationaux par le titulaire et reçoit les comptes rendus.

Suppléance du Président national, du secrétaire général et du trésorier national (cf comité national du 9/12/1973). Ces responsables nationaux étant à l'origine titulaire d'une région, les suppléants deviennent titulaires immédiatement après la présentation du bureau lors du Conseil national et de ce fait sont d'office membres du comité national mais ne peuvent être candidats au Conseil d'Administration.

## COMITÉ

Pour être candidat(e) délégué(e) au comité national, quatre années d'adhésion sans discontinuité seront respectées et chaque candidat aura exercé des responsabilités dans une section ou au niveau départemental ou régional. Il aura également participé à un stage organisé par le Mouvement Vie Libre. Le délégué national doit avoir une parfaite connaissance des statuts et du règlement intérieur. Il veille à leur application à tous les niveaux.

## RÔLE

Ils veillent à maintenir et à développer l'esprit du Mouvement dans leur région avec l'appui des différentes structures. Ils règlent les litiges qui leur seront soumis dans un esprit d'amitié, de compréhension mais aussi de fermeté. En dernier ressort, ils demandent l'arbitrage du comité national. Pour sa formation, le délégué national est toujours à l'écoute, il suit l'actualité sociale, médicale, syndicale, politique, culturelle, mais en aucun cas ne fait prévaloir des idées politiques, syndicales, religieuses ou philosophiques. Le délégué national doit avoir une parfaite connaissance de sa région avec l'ensemble des responsables des structures de cette région avec une attention particulière aux sections isolées ou en difficultés. Avec l'aide des responsables régionaux,

il représente officiellement le Mouvement Vie Libre auprès de tous les organismes régionaux.

Etre délégué au comité national suppose une prise de responsabilités. Il faut avoir à l'idée d'être élu au Conseil d'Administration et de ce fait postuler à une responsabilité dans le bureau national. C'est pourquoi, le délégué doit avoir le souci particulier de sa formation.

## LE RÔLE DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX

Elus par leur comité au cours de l'assemblée générale de la section ou du département, ils entreront en fonction le jour de l'assemblée générale départementale ou régionale. Ils peuvent être candidats aux responsabilités dans le bureau départemental ou régional. En équipe, ils auront pour rôle de veiller au maintien de l'esprit du Mouvement dans l'ensemble du département ou de la région.

- Animer, aider, coordonner l'action des sections tant auprès des malades qu'auprès des services médicaux sociaux.
- Prévoir et gérer sous contrôle des trésoriers, les finances départementales ou régionales.
- Lancer de nouvelles sections où il n'en existe pas encore.
- Organiser des congrès départementaux ou régionaux.
- Organiser des journées d'étude.
- Coordonner toutes les demandes de subventions.
- Représenter le Mouvement auprès des organismes départementaux ou régionaux publics, semi-publics ou privés.
- Etre en relation avec leurs délégués nationaux à la région et leur remettre chaque trimestre les rapports d'activités, les situations financières de l'ensemble du département ou de la région et les relevés de cotisations.
- Participer à l'élaboration des rapports nationaux d'activités, d'orientation et des finances du Mouvement.

## Formation

La formation a deux objectifs : • D'une part, l'échange avec d'autres de son expérience, • D'autre part, l'apport d'information à partir de ces expériences.

► Aujourd'hui, on ne trouve plus aussi facilement un emploi pour un buveur guéri. Alors que cela était encore facile il y a des dizaines d'années. Pour un bon fonctionnement de l'association, il faut que le plus grand nombre de militants puissent se situer dans l'action qu'ils mènent. Il faut aussi qu'ils acquièrent ou qu'ils développent leur capacité à agir plus efficacement. Ceci de manière à ce que les militants deviennent des participants à l'action du Mouvement et à son évolution, même si les idées de base restent toujours les mêmes.

Il faut que chaque militant puisse :

- Approfondir son savoir sur les objectifs et l'organisation du Mouvement.
- Développer ses connaissances générales.
- Consolider et élargir ses capacités de communication.
- Renforcer ses aptitudes personnelles et relationnelles.

### ITINÉRAIRE

Le Mouvement, à travers ses décisions et ses propositions, a mis en place un itinéraire de formation. Celui-ci commence quand le malade accepte de parler avec un militant de sa maladie, puis qu'il le fait devant le groupe. Ensuite quand on lui propose et qu'on l'aide à prendre une responsabilité (ce peut être l'organisation de la salle de réunion, l'accompagnement d'un plus ancien pour aller visiter un malade alcoolique, la prise de notes au cours d'une entrevue, etc) Ces premières responsabilités sont la base de la formation comme pour la guérison, la reconnaissance par la personne de sa maladie. Sans cette première

expérience du contact avec les autres, la formation ne peut pas s'enraciner dans une expérience : c'est-à-dire l'échange avec les autres des problèmes rencontrés et la nécessité de nouvelles connaissances pour avancer.

Chaque équipe locale, départementale ou régionale met en place des rencontres ou des formations que l'on appelle « *journées d'étude* » pour approfondir un problème. De nombreux thèmes sont abordés tels que : *L'alcoolisme chez la femme, la maladie de l'entourage, l'alcoolisme et ses risques, la prévention à l'école, Vie Libre dans la société actuelle, la rechute, etc.* Ce peut être un débat informel ou en commission ou avec l'apport d'un expert (médecin, assistante sociale, professeur).

Ensuite, Vie Libre propose aux équipes qui le souhaitent d'organiser entre elles des stages décentralisés. Ceux-ci sont programmés sur deux jours. Ils abordent les sujets suivants :

- L'historique de l'association.
- L'esprit du Mouvement suivant la Charte.
- Les objectifs de Vie Libre.
- L'organisation et le fonctionnement du Mouvement.

### MOYENS

Les moyens dont dispose Vie Libre pour aider à l'action quotidienne et à la formation sont :

Le **stage de 1<sup>er</sup> degré** qui a pour objectif de rendre le militant plus compétent au niveau de l'expression écrite et orale, pour effectuer des démarches, contacts, entrevues, prise de parole et pour pouvoir participer plus activement aux diverses réunions organisées

au sein du Mouvement. Pour cela, il approfondit :

- Les notions de besoins et réalités de la personne humaine.
- La place de Vie Libre dans la vie associative.
- Les originalités de notre démarche auprès des malades alcooliques.

Après quelques temps de mise en pratique, le militant peut participer à un **stage de 2<sup>ème</sup> degré** qui a pour but d'acquérir ou de développer :

- D'une part, le rôle de responsable d'équipe ou de groupe sur le plan national. Pour cela, mieux connaître les phénomènes qui interfèrent dans les relations humaines entre les participants et membres de ce groupe pour pouvoir les maîtriser plus facilement.
- D'autre part, perfectionner la pratique de l'animation de groupe en approfondissant les notions de fonction, de structuration, d'organisation et d'animation de réunion.

- Enfin, les **stages de responsable** pour leur permettre de prendre du recul par rapport à leur responsabilité et :
  - Analyser leur pratique de fonctionnement.
  - Perfectionner leur capacité à exercer leur fonction.

D'autres stages ont lieu soit sur un week-end, soit sur une semaine :

- Les stages pour DVLP ( Délégué Vie Libre Prison) ;
- Les stages Femmes

*L'action de formation n'est pas isolée mais au contraire intégrée à toute la promotion que les buveurs guéris acquièrent tout au long de leur parcours dans notre association.*

# Communication

Dans tous les procès-verbaux d'élection des structures, nous avons le délégué à la communication.

- Qu'est-ce que la communication ?
- Qu'est-ce qu'un délégué à la communication ?

## COMMUNIQUER

C'est transmettre un message à quelqu'un. Dans toutes nos relations individuelles ou collectives nous savons que les différents individus ne nous entendront pas de la même façon et qu'il faudra adapter notre discours à ces différentes relations. Notre message Vie Libre ne passera pas de la même manière suivant que l'on s'adresse à un malade alcoolique, à un médecin, ou à un psychologue et aussi suivant le caractère de la personne. Sans rien trahir de nos idées, de nos objectifs, de ce que nous faisons, nous pouvons adapter notre discours à la ou aux personnes que nous avons en face de nous, pour mieux leur faire comprendre notre message. Celui-ci n'est pas simple.

Culturellement, l'alcool est perçu par la plupart de nos concitoyens comme convivial, festif, il faut leur faire comprendre que l'alcool est une drogue et certainement la plus dangereuse en France. Certains pensent que l'on est guéri lorsque l'on peut boire modérément de l'alcool : nous avons l'expérience que seule une abstinence totale peut permettre la guérison. Celle-ci étant acquise uniquement quand on a arrêté de boire et quand on est « *bien dans sa tête, dans son corps et avec les autres* » et que l'on n'a plus de problème avec le produit. Alors que les malades alcooliques sont considérés comme irrécupérables par certains, nous prônons un Mouvement qui est animé du bas en haut par des buveurs guéris et des abstinents volontaires. Même entre nous le message est parfois difficile à passer : quelques malades en voie de guérison ne sont pas persuadés de celle-ci.

## DÉLÉGUÉ À LA COMMUNICATION

Son rôle est de transmettre un message, soit à l'intérieur du Mouvement, soit à l'extérieur du Mouvement. Il doit tout d'abord repérer tous les supports de communication.

A l'extérieur :

- Les journaux d'importance, départementaux ou régionaux (Ouest-France ; La Voix du Nord, Le Courrier Picard, Le Parisien, etc.), ceux locaux, de la mairie, de la paroisse ou d'associations.
- Les radios qui diffusent sur le secteur.
- Les télévisions, en particulier régionales.

## A L'INTÉRIEUR : NOTRE JOURNAL AGIR.

**Libres** étant destiné aux adhérents de l'association mais aussi à l'extérieur pour toute personne concernée par le problème alcool.

Si on veut écrire dans LIBRES, il faut d'abord analyser les rubriques. Savoir ce que l'on veut dire.

Par exemple, si on veut faire connaître à tous les lecteurs une action réalisée par sa structure, on va choisir « VL ACTIONS » et joindre une photo.

Un buveur guéri qui a un hobby, un violon d'ingres... « COMMUNICATION »

Un sujet qui concerne toute la société sans lien obligatoire avec l'alcool « TEMPS PRESENT »

Un témoignage « HISTOIRES DE GUERISON » avec une photo.

Et avant de commencer, téléphonez au comité de rédaction (au siège de Clichy) pour savoir dans quelles conditions l'article peut passer. N'oubliez pas qu'il faut l'accord du comité de section pour faire paraître un article.

Pour les journaux, les radios etc., c'est la même démarche. A travers quelle expérience, quel témoignage, quelle histoire, je peux faire passer mon message ? Dans un journal ou une radio, ça peut être une interview ou un article, mais aussi le rappel de lieux et horaires des permanences et équipes de base, le numéro de téléphone où l'on peut joindre un responsable, etc.

## Action représentative

**On peut demander une entrevue à un responsable politique ou médiatique pour de nombreuses raisons, mais cela est souvent dans le but d'obtenir soit :**

- Un local permanent ou intermittent pour les réunions d'une équipe de base.
- Une interview ou un article pour faire connaître l'association
- Une subvention pour permettre à l'association de fonctionner
- Une invitation à participer à une rencontre
- Défendre une position de Vie Libre à l'occasion d'une élection ou d'un texte de loi, etc.

On peut distinguer trois temps : un avant, un pendant, un après l'entrevue. A tous les stades, il est nécessaire de faire une action collective, réfléchir à plusieurs : il y a plus d'idées dans quelques têtes que dans une seule.

*Prenons un exemple, nous allons voir un Maire, qui ne connaît pas Vie Libre, pour lui demander ce qui lui est possible de faire pour aider à l'activité de l'association et pour le persuader que c'est dans son intérêt de nous aider.*

### AVANT...

Nous allons réfléchir aux thèmes que nous pouvons aborder avec lui :

La présentation de Vie Libre (créé en 1953 – Reconnu d'Utilité Publique, de Jeunesse et des Sports et d'Education Populaire – Indépendant – Guérison et Promotion des malades alcooliques et de leur famille – Prévention - Lutte contre les causes – Formation - Information – Populaire – Familial – Complémentaire « médico-social »)

La présentation des activités de la structure locale sur la commune

ou les communes avoisinantes ( équipes de base, permanence, suivi des malades, loisirs, partenaires, responsables, communes ou quartiers touchés par notre action, etc.)

Les lieux dans sa commune où l'alcool sévit et enclenche des bagarres, rixes etc. (l'alcool permet le passage à l'acte)

Comment nous pouvons aider à résoudre ces problèmes.

Suivant les thèmes qui peuvent être plus nombreux, déterminer celui ou celle qui va les défendre.

Choisir le responsable de délégation et celui qui va établir le procès verbal.

Déterminer le temps de parole.

Il faut écrire pour demander l'entrevue et ne pas oublier, quelques jours après, de téléphoner pour savoir quelle suite est donnée.

### PENDANT...

Fixer une heure de rendez-vous quelques minutes avant l'entrevue afin que tout le monde soit là.

Le responsable de délégation se présente et présente les membres de la délégation : noms, responsabilités mais aussi buveurs guéris ou abstinents volontaires ou sympathisants.

Il est attentif aux réactions du maire pour voir s'il a envie de poser une question, s'il faut rac-

courcir l'entrevue.

A la fin des interventions; il va énoncer comment la commune peut aider l'association, local, subvention, faire connaître Vie Libre, etc.

Après l'entretien, quel qu'en soit le résultat, positif ou négatif, il remercie au nom de la délégation d'avoir été reçu et écouté.

S'il y a des décisions positives, il est intéressant, avant la fin de l'entrevue, de les résumer pour que toutes les parties présentes soient bien d'accord.

Le responsable est aussi chargé d'adapter le déroulement de l'entrevue aux demandes du maire.

Il est possible qu'il souhaite connaître notre action en posant des questions. Peut-être va-t-il vouloir se faire préciser certains points. Les membres de la délégation répondront en fonction des thèmes qu'ils doivent défendre.

Le responsable ou un membre de la délégation doit pouvoir aussi aider quelqu'un qui *panique*.

### APRES...

Après quelques jours, il semble bon de se revoir pour examiner ensemble ce qui a fonctionné ou pas de manière à améliorer les prochaines entrevues.

Écrire pour :

- Remercier le maire de nous avoir reçus et du bon déroulement de l'entrevue (accueil ambiance).
- Pour évoquer les engagements pris de part et d'autre et que

nous ferons tout notre possible pour être disponibles si lui ou son service social ont un besoin particulier.

Pour ces entrevues, il faut bien connaître :

- Vie Libre, sa Charte, ses particularités
- L'action que l'on mène sur le plan local, départemental, régional ou national
- Les différents échelons politiques et sociaux :

#### National

Assemblée Nationale, Sénat  
 Direction Générale de la Santé (D.G.S)  
 Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS)  
 Mutualité Sociale Agricole  
 Société Française d'Alcoologie (S.F.A)

#### Région

Conseil Régional  
 Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS)  
 CRAM

#### Département

Conseil Général  
 Caisse Primaire d'assurance Maladie (CPAM)  
 DDASS

#### Canton

#### Syndicat intercommunal

#### Commune

Conseil Municipal

Service Social  
 Aides aux associations :  
 publication locale  
 Mise à disposition locaux  
 Subventions.

## La perte d'adhésions à Vie Libre : arrêtons l'hémorragie !

**Les assemblées générales viennent de se tenir : chaque année bon nombre de membres actifs et sympathisants ne souscrivent plus, quittent le Mouvement pour de multiples raisons. C'est une véritable hémorragie... Actuellement nous recensons 10 811 adhérents. Jusqu'où irons-nous ? Quelle belle année en 1982 avec ses 21 000 adhérents !**

► Les chiffres parlent d'eux-mêmes, la réalité est bien alarmante, le malaise, puisqu'il y a malaise, c'est que ces dernières années la situation sociale et économique a profondément changé : licenciements quotidiens entraînant une accentuation du chômage ; les exigences de la maladie, les gens, l'environnement, tout s'est transformé. A noter aussi au sein de nos structures, des personnes qui sont parties à cause de conflits entre les membres ou se sont éloignés pour désaccords entre individus. Bien entendu nous déplorons cette situation. Les conflits amènent certaines sections à l'éclatement.

Nous qui prônons l'amitié comme élément et force vitale de notre mouvement, nous ne pouvons admettre que la discorde se transforme en division et qu'elle aboutisse à abandonner un engagement de nos membres.

Nous sommes toujours capables de rassembler, de réfléchir, de faire agir des femmes, et des hommes d'opinions, de sensibilité différente.

L'action du semblable sur le semblable, véritable doctrine du Mouvement, est toujours intacte.

C'est avec le Mouvement, ses originalités, ses options, son action représentative et surtout grâce à son action de base qu'hier des femmes, des hommes, des jeunes rejetés sont devenus libres et responsables. Essayons ensemble et vite d'établir une nouvelle stratégie encore plus proche des réalités, dans l'esprit de la Charte, soucieux de conserver les acquis et de les faire fructifier en étendant notre action à tous, anciens et nouveaux.

Nous devons tous nous montrer à la hauteur des idées, de l'esprit et de l'âme de nos fondateurs. Sommes-nous capables en 2009 de tout mettre en œuvre pour mieux gérer nos difficultés et pour que tous ceux qui décident de nous rejoindre restent à nos côtés... Voilà notre challenge !

**Bernard Mouthon**

